

Un squat qui va au-delà du symbole

Soumis par CarlDesjardins , jeudi 20 Juin 2002 - 00:46

Fil de presse / Logement / Média

Depuis maintenant près d'un mois, le 920 rue de la Chevrotière est occupé par quelques sympathisant(e)s du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Ce geste, d'abord symbolique, a pris une ampleur insoupçonnée et est devenu un véritable cheval de bataille pour les militants de ce quartier, touchés de près par la crise du logement. Cet immeuble, situé au cœur de l'îlot Berthelot, est la propriété de la Ville de Québec, au même titre que la grande majorité des immeubles de ce quadrilatère. Étant donné la gravité de la pénurie de logements locatifs à Québec, les instances municipales se doivent d'agir rapidement et transformer les immeubles du 920 et 921 de la Chevrotière en coopérative d'habitation, et étendre leur action à l'ensemble de l'îlot.

Cette requête constitue d'ailleurs la première d'une série de trois, mises de l'avant par les squatters. Ceux-ci exigent également de la Ville qu'elle instaure un moratoire, à l'image de ce qui existe actuellement à Montréal, sur la conversion de logement en condominium, dès que le taux d'inoccupation des logements locatifs est inférieur à 3 % (taux d'équilibre, de l'avis de plusieurs spécialistes). De plus, dans une visée provinciale, les occupants estiment que 8000 unités de logements sociaux (dont 50 % en HLM) doivent être créés annuellement au Québec, afin de subvenir aux besoins criants.

Une situation qui dégénère

Pour l'année 2001, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) estimait que le taux d'inoccupation pour l'ensemble de la ville de Québec se situait à 1,6 %. Conséquemment, ce sont les propriétaires qui ont le beau jeu et qui ont la possibilité d'exiger davantage des locataires. Comble du malheur, tous les indicateurs vont dans le même sens: la crise ne cesse de s'aggraver. Par exemple, les derniers relevés de la SCHL indiquent que seulement 1,1 % des logements locatifs de la haute-ville étaient libres, en novembre dernier. Pour l'ensemble de Québec, ce chiffre se situerait à près de 0,3 %. Dans les faits, il manque plus de 2000 unités de logement, dans la seule ville de Québec, avant d'espérer rétablir un équilibre sain.

Des mesures insuffisantes

Confronté à une crise généralisée, le Ministre délégué à l'Habitation, Jacques Côté, annonçait, la semaine dernière, un plan d'urgence de 6,5 millions \$ destiné à certaines municipalités, afin que celles-ci puissent aider les ménages les plus touchés. Cette mesure, qui se concrétisera à Québec par de l'aide au déménagement, à l'entreposage, ou encore des contributions au loyer, ne constitue cependant qu'une béquille temporaire. Pour une solution à long terme, M. Côté devra être plus audacieux et faire en sorte de financer 8000 nouvelles unités de logements sociaux annuellement, comme c'était le cas, en moyenne, dans les années 1980. Actuellement, les prévisions les plus optimistes ne prévoient que 9000 nouvelles unités en deux ans.

Du côté des autorités de la Ville de Québec, tout n'est pas rose non plus. La proposition déposée au conseil municipal par la conseillère du quartier Saint-Jean-Baptiste, Linda Cloutier, prévoit, pour l'ensemble de l'îlot Berthelot, 42 unités à transformer en condominium, contre seulement 25 unités destinées à des fins de logements sociaux. Même si la Ville de Québec semble être de bonne foi et coopère volontiers avec les groupes revendicateurs, les décisions concrètes se font attendre et c'est le statu quo qui perdure. En effet, depuis la consultation publique de 1999 dans ce quartier, peu de mesures concrètes ont permis aux citoyens de garder espoir.

Éviter le pire

On ne peut demeurer indifférent devant le cachet particulier que confère à la Vieille Capitale cette partie du faubourg Saint-Jean-Baptiste. Évidemment, certains immeubles auraient besoin d'un p'tit coup de pinceau. Par contre, il importe de préserver la vocation résidentielle de ce quartier, de demeurer fidèle à sa trame urbaine et sociale. C'est la qualité de vie des résidents qui en dépend. Ainsi, si le statu quo est insuffisant pour préserver un équilibre des prix des loyers, une trop grande ouverture aux entreprises privées sur cette partie du boulevard René-Lévesque pourrait être fatidique. À plusieurs reprises, la Ville a reçu des offres d'achat pour ce terrain fort prisé, notamment par la Commission de la Capitale nationale. Cette dernière, dans la continuité des travaux effectués sur la Colline parlementaire, parlait alors d'y établir «une façade prestigieuse». Est-ce à dire que le quartier, dans son état actuel, n'est pas présentable? Est-ce qu'on aurait besoin d'un autre hôtel Hilton?

La formule à privilégier demeure les coopératives d'habitation. De la sorte, on fait un pas vers une meilleure situation du logement et, du même coup, on implante un certain sentiment d'appartenance des résidents à leur quartier. De plus, si l'administration municipale est d'abord confinée à une vente symbolique (habituellement 1 \$), elle percevra, par la suite, sensiblement les mêmes taxes foncières ou de services. Ainsi, à long terme, cette option servirait les deux partis et permettrait une gestion responsable de l'environnement urbain.

Luc Tittley

Commentaires : impact-campus@public.ulaval.ca

- Extrait tiré de l'Impact Campus

Auteur: Luc Tittley

URL: www.ulaval.ca/impact/

Description: Site du journal des étudiants de l'Université Laval